

« Chers Parents,

Les inscriptions et les réinscriptions à la restauration scolaire pour 2025-2026 seront ouvertes du **15 mai au 15 juillet 2025**. L'inscription à la demi-pension est obligatoire pour tous les enfants souhaitant bénéficier de la restauration.

Pour vous accompagner dans vos démarches, vous trouverez toutes les informations nécessaires en cliquant sur le lien ci-dessous.

<https://www.yvelines.fr/jeunesse/education/restauration/inscription/>

Si votre enfant fréquente déjà la restauration cette année, un mail (via cmidy@vocaza.net) vous a été adressé avec un lien pour effectuer sa réinscription.

Si vous aviez déclaré des revenus lors de son inscription, vous devez réinscrire votre enfant sur le site <https://www.so-happy.fr>.

Nous vous rappelons que les factures de cantine de l'année en cours doivent être soldées pour pouvoir réinscrire son enfant.

Nous souhaitons à tous les collégiens une belle fin d'année scolaire. »

Cette mesure permettra de s'assurer que toutes les familles sont informées de manière optimale et que les démarches administratives se déroulent dans les meilleures conditions pour une rentrée sereine.

Nous vous remercions par avance de votre collaboration et restons à votre disposition pour toute question ou précision supplémentaire.

Bien cordialement

Morgane Frendo

Assistante de Direction C'midy

CP 131 - 6 rue de la Redoute 78043 Guyancourt Cedex

M : 06 27 04 93 79

Morgane.frendo@cmidy.fr

 **C'midy**
Au service
des collégiens
des Yvelines